

Compte-rendu du Conseil des écoles de Jarnouzeau et de St Laurent de Cognac du 22 octobre 2021

Participants		
Représentants des parents d'élèves : Mme BROCHET, M. FONTAGNE, M ^{me} GENEAU, Mme LACHAUD, Mme SLOUSSI Excusée : Mme MOREAU	Enseignants : M. DUBAELE, directeur de l'école élémentaire M ^{me} WEISS, directrice de l'école maternelle de Jarnouzeau M. ROLLET, enseignant	Mairie : M. GRAVELLE, Maire Mme COULANGE (conseillère municipale chargée des écoles) IEN : Mme LASFARGUES (excusée)
Président : M. DUBAELE		Secrétaire : Mme WEISS

Ordre du jour :
<ul style="list-style-type: none"> • Lecture du procès verbal de la précédente réunion • Aménagements extérieurs et travaux • Budget • Restauration • Sécurité et hygiène • PPMS / Règlement intérieur / Plan de continuité pédagogique

➤ Les différents points à l'ordre du jour sont abordés au cours de la lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

Aménagements extérieurs et travaux
<p><i>École maternelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Travaux réalisés :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nettoyage du mur du voisin et de la cour ○ Remplacement du distributeur à savon du WC adulte du haut ○ Remplacement des rondins de bois qui entourent les arbres ○ Installation de sécurités au couvercle du coffre à jouets, de la salle de jeux ○ Installation d'un dévidoir pour papier toilette dans un sanitaire du préau ○ Nettoyage de toutes les vitres (devant, derrière et couloir) ainsi que les rebords des fenêtres ○ Pose de fils pour suspendre des dessins dans la salle de jeux, du côté des fenêtres ○ Blocage des robinets qui tournent (2 dans les toilettes sous le préau + 1 dans la classe) ○ Dans les toilettes sous le préau, déplacement du distributeur de papier essuie-mains ○ Réparation de la protection anti pince doigts de la classe ○ Vérification de tous les vélos, trottinettes et draisiennes ○ Installation une étagère dans le cagibi à vélos ○ Réparation du néon qui clignote sous le préau ○ Vérification de l'état des vieux jeux en bois, des bancs et de la cabane. Application d'une lasure si nécessaire. ○ Vérification des fixations et du bon état de fonctionnement des stores ○ Tonte de la pelouse avant la rentrée. ○ Taille des différentes haies. • <u>Travaux restant à réaliser :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Retouche de peinture au niveau de l'angle du mur, en haut des escaliers ○ Retouche de peinture d'un volet qui s'écaille ○ Nettoyage du cendrier pour en vider l'eau stagnante ○ Malgré l'intervention des employés communaux et d'une entreprise spécialisée, des guêpes continuent à entrer tous les jours dans la classe. M. GRAVELLE va se rendre sur place pour y regarder de plus près

- Réparation du tuyau d'évacuation des eaux usées du sanitaire du haut : les travaux doivent avoir lieu pendant les vacances de la Toussaint
- Etude de la faisabilité d'agrandissement du parking

• Nouvelles demandes de travaux :

- Un autre robinet tourne dans les toilettes sous le préau
- Ôter le calcaire du robinet de la cantine qui se trouve sous l'armoire à pharmacie
- Boucher les trous apparents dans le mur et faire une petite retouche de peinture, suite au déplacement du distributeur de papier essuie-mains, dans les sanitaires du préau
- Faire quelques retouches de peinture bleue sous le préau
- Laver la trappe d'accès aux combles, dans le couloir
- Réaliser des affichages pérennes à poster à l'entrée de l'école, concernant le plan Vigipirate et les consignes sanitaires.
- Réaliser des panneaux d'affichage pour indiquer de manière visible l'âge maximal d'utilisation des jeux extérieurs car des enfants de l'école primaire sont présents sur le site le mercredi après-midi.

École élémentaire :

• Travaux réalisés :

- Peinture des murs du préau
- Pose d'une ventilation type VMC dans le local de stockage à côté de la mairie
- Installation d'un éclairage de la cour et du préau.
- Entretien des jeux extérieurs
- Arrosage régulier du potager
- Récupération de broya pour servir de paillage
- Taille de la haie en osier
- Vérification du problème d'évacuation de l'eau du bac évier de droite (salle informatique).

• Nouvelles demandes de travaux :

- Effectuer quelques retouches de finition à la peinture du préau
- Ajouter du broya autour des plantations pour éviter de marcher dans la terre
- Nettoyer les traces de marrons écrasés à l'arrière de la sacristie
- Vérifier le problème d'évacuation de la gouttière du préau
- Revoir la pose du filet au-dessus des WC handicapés, sous le préau, de façon à ce que volants et balles ne restent pas coincés en hauteur.
- Revisser les lunettes des 1^{er} et 3^{ème} toilettes, chez les filles
- Réaliser de nouveaux affichages pérennes à poster à l'entrée de l'école, concernant le plan Vigipirate et les consignes sanitaires.

Budget

École maternelle

- Pas de nouvelle demande

École élémentaire

- Le visiophone a été installé mais il manque le bouton pour actionner l'ouverture du portillon, lors de la sortie de l'école. Les angles des gaines électriques sont également à revoir.
Les enseignants auront une formation et les parents seront informés dès que tout sera opérationnel.
- La mairie va proposer différents modèles de devise républicaine à appliquer sur la façade de l'école. Les enseignants choisiront le modèle et son emplacement.
- M. Rollet va partir en classe de découverte au printemps. Les sites gérés par La Charente étant complets en raison des reports des voyages des années précédentes, il se rendra dans le centre de Saint-Palais sur mer qui est géré par le département de la Creuse. Il ne sera donc pas possible de bénéficier des aides financières de notre département.
En fonction des dates retenues (du 21 au 25 mars ou du 11 au 15 avril) le montant global du séjour s'élèverait à 2500€ ou 2629€.

A cela, il faut ajouter le prix du transport (de 400€ à 600€).

La participation demandée aux familles sera d'environ 50€.

L'APE doit indiquer dans les prochains jours le montant qu'elle est en mesure d'allouer au projet.

Le reste sera à la charge de la municipalité. M. Gravelle a donné son accord de principe.

Au programme du séjour : pêche à pied, visite d'une ferme aquacole sur l'île Madame, découverte du port de Royan, traversée de l'estuaire de la Gironde, visite du phare de la Grave et peut-être une veillée contes.

Restauration scolaire / garderie et COVID

Pour des questions de prudence, bien que le protocole sanitaire soit actuellement au niveau vert :

- les deux services de restauration sont maintenus à l'école élémentaire
- les enfants de la garderie restent séparés afin d'éviter le brassage, que ce soit pour l'accueil, la garderie du soir ou celle du mercredi après-midi.
- les deux sites de garderie sont maintenus pour l'année scolaire en cours.

Hygiène et sécurité

- Puisque le chauffage fonctionnera à la rentrée des vacances de la Toussaint, les tests sur la qualité de l'air des classes vont pouvoir avoir lieu.
- Les exercices d'évacuation incendie et de mise à l'abri ont été réalisés dans les deux écoles, avant les vacances de la Toussaint.
- Les PPSM risques majeurs et attentat intrusion ont été présentés et remis à M. le maire.

Continuité pédagogique

En cas de fermeture de classe, suite à un cas de COVID, des plans de continuité pédagogique ont été établis. Les plans des deux écoles ont été présentés aux parents.

Règlement intérieur

Les deux règlements ont été lus, corrigés et validés. Ils seront transmis aux parents à la rentrée.

Questions diverses

- La fête de Noël pourra avoir lieu à la salle des fêtes. Comme les années précédentes, il y aura, un goûter offert par la mairie, une remise de cadeaux et un spectacle préparé par les parents. L'entrée sera conditionnée à la présentation du passe sanitaire.
- Les autorisations de regroupement étant arrivées trop tardivement, il n'est pas possible d'organiser une commémoration du 11 novembre avec les élèves, cette année.

La séance est levée à 20h05

Fait à Saint Laurent de Cognac, le 25 octobre 2021

Le Président du Conseil d'École
M. DUBAELE



La secrétaire de séance
Mme WEISS

